



PREFET DU VAR

SOUS-PREFECTURE DE BRIGNOLES

Brignoles, le 28 décembre 2022

Bureau des relations avec les collectivités
et du développement local

Affaire suivie : par Elvire HATSCH-BARBE
Téléphone : 04 94 37 03 62
Courriel : elvire.hatsch-barbe@var.gouv.fr

Le Sous-Préfet de BRIGNOLES

aux

Membres titulaires de la CSS
Liste de destinataires in fine

OBJET : Commission de Suivi de Site - Installation de stockage de déchets non dangereux « Le Balançan »
au CANNET-DES-MAURES

Madame, Monsieur,

La commission de suivi de sites (CSS) ayant à connaître de l'activité de l'installation de stockage de déchets non dangereux "Le Balançan" exploitée par la société PIZZORNO ENVIRONNEMENT au CANNET-DES-MAURES, se réunira cette année, **le lundi 16 janvier 2023 à 14 h 30, en Sous-Préfecture, Salle Erignac.**

Compte tenu de la situation sanitaire, nous vous précisons que le port du masque sera obligatoire tout au long de la commission.

L'ordre du jour des travaux de cette commission développera les points suivants :

- Quorum
- Désignation du bureau : membre représentant les riverains
- Approbation du compte rendu de la CSS du 22 avril 2021
- Bilan annuel 2021 des activités du site, 2022 et projets 2023
- Bilan de l'inspection par la DREAL 2021 et 22
- Questions diverses

Je vous serais obligé de bien vouloir y participer ou de vous y faire représenter.

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès du Cypres par mail à fflorentino@cypres.org ou par téléphone au 04 42 13 01 00. Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, vous avez la possibilité de vous faire représenter par votre suppléant ou un autre membre désigné dans l'arrêté préfectoral. Dans ce dernier cas, le formulaire « mandat » mis en pièce jointe est à nous retourner (les modalités y sont spécifiées).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Charbel ABOUD

Liste des destinataires : membres titulaires Arrêté Préfectoral du 06 avril 2022

Collège Administrations de l'état

- | | |
|--|---|
| ✓ Préfecture du Var | Monsieur le Préfet ou le Sous-Préfet de Brignoles |
| ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA | Madame la Directrice ou son représentant |
| ✓ Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) | Monsieur le Délégué départemental ou son représentant |
| ✓ Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var (DDTM) | Monsieur le Directeur départemental ou son représentant |
-

Collège des collectivités territoriales

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| ✓ Commune du Cannet-des-Maures | Monsieur Jean-Luc LONGOUR |
| ✓ Commune du Luc-en-Provence | Monsieur Jean-Michel DRAGONE |
| ✓ Commune des Mayons | Monsieur Denis GYNOUVES |
| ✓ Commune de Gonfaron | Madame Sophie BETTENCOURT-AMARANTE |
| ✓ Conseil Départemental du Var | Madame Christine AMRANE |
-

Collège exploitant

- | | |
|--------------------------|--|
| ✓ PIZZORNO ENVIRONNEMENT | Monsieur Hervé ANTONSANTI, Directeur de la branche valorisation-traitement |
| ✓ PIZZORNO ENVIRONNEMENT | Madame Christine YUSTE, Directrice traitement |
-

Collège salariés

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| ✓ PIZZORNO ENVIRONNEMENT | Monsieur Henri MARTIN |
| ✓ PIZZORNO ENVIRONNEMENT | Madame Nathalie STEBIG |
-

Collège des riverains

- | | |
|--|------------------------|
| ✓ Association « Ethique Environnement » | Monsieur Paul GARCIA |
| ✓ Union Départementale pour la sauvegarde de la Vie, de la Nature, et de l'environnement (UDVN-FNE 83) | Monsieur Jean MATEO |
| ✓ Riverain de l'ISDND | Monsieur Daniel OGET |
| ✓ Comité de Défense du Cadre de Vie du Territoire des Maures | Monsieur Didier PERRIN |